



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Ogden tenue exceptionnellement par conférence téléphonique, le 4 mai 2020, à 18 heures 35 minutes, conformément aux dispositions de l'Arrêté numéro 2020-04 et à laquelle ont pris part :

Messieurs les conseillers Michael Sudlow et Jean R. Roy et mesdames les conseillères Claudette Dupras, Marie-Andrée Courval, Lise Rousseau et Sylvie Lefebvre.

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Richard Violette. Madame Vickie Comeau, directrice générale et secrétaire-trésorière a également pris part à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Richard Violette déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-05-084 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par madame Marie-Andrée Courval et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1 avril 2020

2020-05-085 Il est proposé par madame Claudette Dupras appuyé par monsieur Michael Sudlow et résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1 avril 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS - REMIS

5. AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURES

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Dépôt du rapport d'urbanisme

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remise aux membres du conseil qui en prennent acte.

6.2 Résolution d'appui à une demande à la CPTAQ – matricule no. 1393 04 5149

CONSIDÉRANT QUE Philippe Roy, propriétaire de la propriété avec matricule 1393 04 5149, a fait une demande auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir l'autorisation pour pouvoir recevoir de la terre de remplissage pour agrandir le pâturage sur le lot 5417450;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ a besoin d'une résolution du conseil municipal afin de leur permettre de poursuivre le traitement de ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2020-05-086 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par monsieur Jean R. Roy
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil donne son appui à la demande de Philippe Roy, auprès de la CPTAQ.

QUE le conseil confirme que cette demande est conforme à la réglementation municipale.

QUE le conseil recommande à la CPTAQ, la demande de Philippe Roy, qui souhaite que cette Commission lui autorise de pouvoir recevoir de la terre de remplissage pour agrandir le pâturage sur le lot 5417450.

ADOPTÉE

6.3 Résolution d'appui à une demande à la CPTAQ – matricule no. 1194 94 1309

CONSIDÉRANT QUE Christopher Hatch, propriétaire de la propriété avec matricule 1194 94 1309, a fait une demande auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir l'autorisation pour pouvoir recevoir de la terre de remplissage pour aménager certains accès à ses champs sur le lot 5417421;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ a besoin d'une résolution du conseil municipal afin de leur permettre de poursuivre le traitement de ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale;

2020-05-087 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil donne son appui à la demande de Christopher Hatch, auprès de la CPTAQ.

QUE le conseil confirme que cette demande est conforme à la réglementation municipale.

QUE le conseil recommande à la CPTAQ, la demande de Christopher Hatch, qui souhaite que cette Commission lui autorise de pouvoir recevoir de la terre de remplissage pour aménager certains accès à ses champs sur le lot 5417421.

ADOPTÉE

7. ENVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

7.1 Embauche des préposés à l'environnement pour l'été 2020

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder annuellement à la mesure et/ou vidange des fosses septiques et embauchent deux étudiants pour combler les postes de Préposés à la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE de par sa résolution 2020-01-007, le conseil de la Municipalité d'Ogden a autorisé la directrice générale à embaucher deux étudiants/stagiaires pour combler ces postes au taux horaire de 16.00\$ pour la période du 25 mai au 14 août 2020;

CONSIDÉRANT QUE les étudiants retenus pour le poste sont M. Matthew Lussier-Brown et M. Ian Lussier-Brown;

CONSIDÉRANT QUE les postes sont pour une durée de douze (12) semaines et que le kilométrage payé sur présentation de pièces justificatives est de l'ordre de 0,50 \$ / kilomètre;

2020-05-088 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par monsieur Jean R. Roy
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise l'embauche de M. Matthew Lussier-Brown et M. Ian Lussier-Brown pour une durée de 12 semaines aux conditions mentionnées ci-haut.

ADOPTÉE



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

8.1 Octroi du contrat pour l'achat et l'épandage d'abat-poussière

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour la fourniture et l'épandage d'environ 175,000 litres de chlorure de calcium 35% sur ses chemins de gravier;

CONSIDÉRANT QUE la soumission conforme et la plus basse reçue est de la compagnie Les Entreprises Bourget inc. au prix de 0.3279\$ du litre, taxes en sus;

2020-05-089 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil octroie le contrat pour la fourniture et l'épandage d'environ 175,000 litres de chlorure de calcium 35% à la compagnie les Entreprises Bourget inc. au prix de 0.3279\$ du litre, taxes en sus, pour un montant maximal de 57,382.50\$ taxes en sus.

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité d'Ogden.

ADOPTÉE

8.2 Nettoyage des chemins d'asphalte, des surfaces de ponts et des intersections municipales

2020-05-090 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil confirme que l'inspecteur de la voirie a été autorisé à embaucher les services de Ferme Michel Bélanger S.E.N.C. pour faire nettoyer les chemins d'asphalte, les surfaces de ponts et les intersections municipales, de même que le transport des matériaux, pour une dépense maximale de 3,200.00\$, taxes en sus.

ADOPTÉE

8.3 Travaux de reprofilage du chemin Marlinton

2020-05-091 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise que les travaux de reprofilage de la base du chemin Marlinton soient réalisés par l'inspecteur en voirie pour une dépense maximale de 15,000.00\$, taxes en sus.

ADOPTÉE

8.4 Compensation au journalier pour l'utilisation de téléphone cellulaire

CONSIDÉRANT QUE le journalier aux travaux publics doit utiliser son téléphone cellulaire personnel au courant de son travail pour la municipalité;

2020-05-092 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise le paiement d'une compensation de 20\$ par mois au journalier aux travaux publics, M. Charles McIntyre, pour l'utilisation de son téléphone cellulaire personnel au courant de son travail.

QUE cette compensation mensuelle est payable seulement pendant la période de travail du journalier aux travaux publics, soit la saison estivale 2020.

ADOPTÉE



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

8.5 Achat regroupé de PAVA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ogden a reçu une offre d'achat regroupé de la MRC afin d'acheter un panneau de vitesse (PAVA);

CONSIDÉRANT QUE le coût total pour le PAVA est de 3,549.66\$, taxes en sus, et que la majorité du conseil a déjà approuvé cet achat;

2020-05-093 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval appuyé par madame Claudette Dupras et résolu à la majorité, les conseillers Mme Lise Rousseau et M. Jean R. Roy ayant manifesté leur dissidence

QUE le conseil approuve la dépense de 3,549.44\$, taxes en sus, pour l'achat d'un panneau de vitesse (PAVA) avec l'achat regroupé de la MRC.

ADOPTÉE

8.6 Vente de la vieille génératrice municipale

CONSIDÉRANT QU'une annonce a été placée dans les Chroniques d'Ogden pour la vente de la vieille génératrice municipale au plus haut soumissionnaire;

CONSIDÉRANT QUE l'offre la plus haute a été faite par M. Christopher Hatch au prix de 500.00\$;

2020-05-094 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Michael Sudlow et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise cette vente de la vieille génératrice municipale à M. Christopher Hatch au prix de 500.00\$.

ADOPTÉE

9. FINANCES

9.1 Liste des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à 43,350.72\$ et les salaires s'élèvent à 25,084.60\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 68,435.32\$.

2020-05-095 Il est proposé par madame Lise Rousseau appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité

QUE le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

9.2 Listes des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes à payer pour le mois courant est de 72,167.79\$;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2020-05-096 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes à payer au 4 mai dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et secrétaire-trésorière en effectue le paiement.

ADOPTÉE

9.3 Dépôt des états financiers 2019 et du rapport du vérificateur

La directrice générale dépose les états financiers de l'exercice 2019 ainsi que le rapport du vérificateur.

9.4 Rapport sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables

CONSIDÉRANT QUE l'auditeur indépendant a fourni son rapport sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables de la Municipalité d'Ogden pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, lequel rapport a été déposé par la directrice générale et copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport doit normalement être transmis à Recyc-Québec avant le 1^{er} juillet selon la loi mais qu'exceptionnellement cette année avec la pandémie cette date a été remise au 1^{er} août 2020;

2020-05-097 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité d'Ogden autorise la directrice générale à transmettre le rapport sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables de la Municipalité d'Ogden pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 à Recyc-Québec.

ADOPTÉE

10. ADMINISTRATION

10.1 Annulation du congrès ADMQ 2020 pour la directrice générale

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 2020-04-076 autorisant la directrice générale à assister au congrès ADMQ 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ a annoncé l'annulation de son congrès 2020 due à la pandémie du Covid-19;

2020-05-098 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE la résolution no. 2020-04-076 soit annulée.

ADOPTÉE

10.2 Atelier de formation en ligne Sygem pour la directrice générale

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Infotech offre une formation en ligne en 2 parties qui se tiendra les après-midis des 20 et 21 mai 2020;

CONSIDÉRANT QUE cette formation webinaire en 2 parties sera bénéfique pour la directrice générale car elle informera sur les nouvelles procédures et nouveautés des logiciels et apprendra différents trucs et astuces sur l'utilisation de Sygem;

CONSIDÉRANT QUE le coût est de 245.00\$ par participant pour les deux parties;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2020-05-099 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la directrice générale à participer à cette formation webinaire Sygem se tenant les 20 et 21 mai 2020 au coût de 245.00\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

10.3 Renouvellement de l'abonnement annuel au Réseau d'Information Municipale

2020-05-100 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE la directrice générale soit autorisée à payer le renouvellement de l'abonnement annuel au Réseau d'Information Municipale au montant de 165.00\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

10.4 Don à la Société canadienne du cancer

CONSIDÉRANT QUE la COVID-19 est la plus importante difficulté financière à laquelle la Société canadienne du cancer doit faire face en 80 ans d'existence car, pour la première fois, elle doit suspendre toutes ses activités de collecte de fonds en personne durant le mois d'avril et par la suite;

CONSIDÉRANT QUE cette perte financière a des répercussions sur leur capacité à fournir le soutien vital dont les personnes touchées par le cancer ont désespérément besoin en ce moment;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer fait appel à la municipalité d'Ogden pour s'engager en tant qu'allié de la jonquille et à prendre part à leur campagne en faisant un don;

2020-05-101 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la municipalité d'Ogden autorise un don de 100\$ à la Société canadienne du cancer et demande à la directrice générale de mettre une mention dans la prochaine édition des Chroniques d'Ogden avisant les citoyens de la situation de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

10.5 Demande au gouvernement du Canada de déclarer un moratoire concernant la technologie cellulaire 5G

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ogden est sensible aux préoccupations et inquiétudes citoyennes concernant la technologie cellulaire 5G;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de la technologie cellulaire 5G est de la compétence exclusive fédérale en matière de radiocommunication et que la municipalité d'Ogden ne possède aucun pouvoir pour limiter ou circonscrire l'implantation de la technologie cellulaire 5G;

CONSIDÉRANT les diverses études contradictoires concernant les risques et l'impact de la technologie cellulaire 5G quant à la santé et à l'environnement, et le principe de précaution qui dicte de mettre en place des mesures préventives concernant lesdits risques et impacts;

CONSIDÉRANT QUE la technologie 5G est de la compétence exclusive du gouvernement fédéral et que la municipalité d'Ogden ne possède aucune compétence à cet égard;

2020-05-102 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

DE DEMANDER au gouvernement fédéral, en suivant le principe de précaution, qu'il décrète un moratoire sur le déploiement du réseau cellulaire 5G, et ce, jusqu'à ce que les diverses études dégagent un consensus quant à l'absence de risque et d'impact de la technologie cellulaire 5G sur la santé et l'environnement.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL

Municipalité d'Ogden

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution à la Ministre de la Santé, au Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, et à la députée fédérale de Compton-Stanstead.

ADOPTÉE

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 **Embauche des préposés au quai de Cedarville et poste de lavage pour la saison 2020**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie des projets d'entente avec M. Jean Marquis et M. William Fortin pour la gestion des installations du quai de Cedarville pour la saison 2020, soit le poste de lavage, la rampe de mise à l'eau et le stationnement;

2020-05-103 **Il est proposé par** madame Sylvie Lefebvre
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE les ententes sont approuvées telles que présentées et que le maire et la directrice générale sont autorisés à les signer pour et au nom de la Municipalité d'Ogden.

QUE M. Jean Marquis et M. William Fortin soient nommés au titre de préposés responsables d'un quai public.

ADOPTÉE

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

13. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES

13.1 **Avis de motion – Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats 2000-8**

Madame la conseillère Sylvie Lefebvre donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats 2000-8 sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement sur les permis et certificats 2000-8 afin de modifier les dispositions relatives aux documents requis pour les certificats pour les installations septiques, de modifier les dispositions sur les certificats d'autorisation pour l'abattage d'arbres et de modifier l'article sur les travaux non soumis à l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

13.2 **Dépôt – Projet de Règlement n° 2020.03 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2000-8**

Madame la conseillère Sylvie Lefebvre a donné avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats 2000-8 sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement sur les permis et certificats 2000-8 afin de modifier les dispositions relatives aux documents requis pour les certificats pour les installations septiques, de modifier les dispositions sur les certificats d'autorisation pour l'abattage d'arbres et de modifier l'article sur les travaux non soumis à l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est déposée par madame la conseillère Sylvie Lefebvre et copie est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

14. RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

14.1 Divers dossiers

Le maire a mentionné qu'il a assisté à la rencontre de la Régie Incendie de l'Est via Zoom.

14.2 Divers dossiers de la MRC de Memphrémagog

Le maire a mentionné qu'il a assisté à la rencontre des maires de la MRC de Memphrémagog via Zoom.

15. LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pendant le mois a été déposée et est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS - REMIS

2020-05-104 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère madame Lise Rousseau propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 18 heures 43 minutes.

Richard Violette
Maire

Vickie Comeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Richard Violette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.